

METEO
en ville

8 heures	11 heures
3°	6°
14 heures	17 heures
8°	8°

En dernière page, la météo régionale

ÇA S'EST PASSÉ

Centre équestre de Mende
Pony games pour célébrer le printemps



Pour célébrer le printemps, le centre équestre de Mende a proposé à ses jeunes cavaliers de pratiquer l'équitation en s'amusant.

En ce dimanche 21 mars, ce sont trente cavaliers âgés de 5 à 17 ans qui se sont relayés au cours d'épreuves alliant maîtrise du poney, réactivité, dextérité et jovialité. Répartis dans des catégories d'âges, les plus jeunes n'ont pas été les moins enthousiastes. Encouragés par leurs parents et les autres membres du club, ils ont effectué des courses de relais avec cerceaux, déplacé des tasses sur des piquets, pour enfin combiner slaloms et courses en sacs. Sous les applaudissements, ils ont alors effectué un tour d'honneur avant de se retrouver pour un goûter et la remise des récompenses. Tous ont remercié Noëlle et Manue, les deux monitrices, pour ce chaleureux après-midi annonciateur d'une belle saison à venir.

AUJOURD'HUI

Animation

La Guyane à travers vos cinq sens

L'association Planète tourisme organise, ce soir à partir de 19 h 30, au foyer Saint-Ilpide, à Mende, une soirée ayant pour thème "La Guyane à travers vos cinq sens".

"Bouge ta planète avec l'Afrique du Sud"

À l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement Terre solidaire (CCFD), une manifestation intitulée "Bouge ta planète avec l'Afrique du Sud" aura lieu aujourd'hui de 14 heures à 17 heures, sur la place Urbain-V à Mende. Au programme : jeux interactifs à partir de 7 ans, micro-trottoir, débat, animations diverses. À partir de 19 h 30, un repas africain avec contes sera servi à la cafétéria du collège Saint-Privat.

Médaillés Jeunesse et Sports

Assemblée générale

L'assemblée générale du comité départemental des médaillés Jeunesse et sports a lieu ce matin, à 9 h 30, salle Urbain-V à Mende, en présence d'Emmanuel Moulard, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, et de Monique Agugliaro, présidente du comité régional des médaillés. Sont conviés tous les médaillés Jeunesse et Sports ainsi que les récipiendaires des lettres de félicitations et nommés des trophées jeune, féminin et bénévolat. À l'ordre du jour : présentation vidéo de l'association, approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 20 décembre 2009, compte-rendu moral et financier, remise des trophées du bénévolat, des jeunes et des féminines, questions diverses.

À l'issue de l'assemblée, à 11 heures, remise des médailles de la Jeunesse et Sports et lettres de félicitations à la salle des fêtes de la préfecture, rue de la Rovère, en présence de Dominique Lacroix, préfet de la Lozère.

DEMAIN

Veufs et veuves de Lozère

Assemblée générale

L'Association départementale de veufs et veuves de Lozère tiendra son assemblée générale demain à 10 heures, salle Urbain-V, à Mende. Tous les veufs et veuves du département (adhérents ou non) sont invités à participer à cette assemblée qui sera présidée par Christiane Poirier, présidente nationale. L'assemblée générale est ouverte au public.

Un service de cars habituel est assuré, les horaires de la journée sont : Saint-Chély 8 h 30, Le Malzieu 8 h 45, Saint-Alban 9 heures, Saint-Amans 9 h 20, Rieutort 9 h 30, Mende 10 heures ; La Canourgue 8 h 50, Le Monastier 9 h 15, Marvejols 9 h 30, Mende 10 heures ; Florac 8 h 45, Ispagnac 9 heures, Chanac 9 h 30, Mende 10 heures.

Demain dans

Midi Libre

Les invités du dimanche
Le dernier match
de deux figures
du club de rugby

Formation Parler le même langage en tour de contrôle



Ils sont une vingtaine, venus de toute la France pour participer à cette session de formation des AFIS.

Des aéroports et aérodromes de toute la France sont représentés à Mende, depuis hier et aujourd'hui encore, à l'occasion de journées de formation et d'information. Mais, même par temps dégage et à la faveur d'une journée bien ensoleillée, ils n'ont pas pris le contrôle du ciel : leur présence à Mende se veut plus théorique que pratique.

Vitesse du vent, nuages ou phénomènes météorologiques particuliers, pression atmosphérique : transmettre à tous les pilotes des données précises et harmonisées sur les paramètres de vol, tel est le rôle des agents AFIS, sigle anglo-saxon désignant les agents d'information de vol.

Une vingtaine d'entre eux avaient donc très provisoirement quitté leur tour de contrôle et se sont retrouvés à Mende pour deux journées de formation et de partage d'expérience, animées par Christian Chapelon, responsable formation de l'aéroport d'Aurillac-Tronquières, géré par la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, dans le Cantal.

Les agents réunis pour cette formation, s'ils ne connaissent ni le sol ni le ciel mendois, avaient tous le point commun d'exercer leur métier de contrôleur aérien dans de petits aérodromes. Exer-

çant à Albi, Alès, Arcachon, Aurillac, Courchevel, Gap, Le Puy-en-Velay et Saint-Flour, leurs problématiques et besoins de formation sont sensiblement les mêmes. « En effet, les aéroports de petites villes ou de villes moyennes ne disposent pas tous des moyens et du personnel nécessaires pour assurer, en interne, la formation réglementaire de six heures par an », souligne, d'emblée, Christian Chapelon.

À l'initiative notamment des agents de l'aéroport communautaire d'Aurillac, la réponse à cette problématique est en train d'être mise en œuvre via une mutualisation entre aéroports de villes moyen-

Mutualisation des connaissances et rencontre des professionnels pour plus d'homogénéité

nes. « Cinq d'entre eux ont déjà accepté d'intégrer ce réseau », informe Christian Chapelon : Alès, Aurillac, Mende, Le Puy-en-Velay et Saint-Flour.

Et parce que la réglementation est en constante évolution, les journées de formation deviennent indispensables. « La mutualisation des

connaissances, la rencontre de ces professionnels permettent, outre le fait que la formation soit homogène, que les contrôleurs parlent le même langage, des échanges d'expériences enrichissants. Pour cette session de formation, on a choisi la ville de Mende car elle était parfaitement centrale pour les stagiaires. »

Ces deux journées devaient donc permettre à la vingtaine d'agents AFIS de maintenir leur qualification en mettant à jour leurs connaissances sur la réglementation et les normes régissant la transmission des paramètres de vol.

Si la première d'hier était consacrée à la formation proprement dite, la seconde, aujourd'hui, devrait s'articuler autour d'échanges sur le bilan des formations effectuées depuis la mise en place de la réforme, en présence de l'Union des aéroports français (UAF), mais aussi sur la présentation des évolutions à venir par la direction générale de l'aviation civile et sur les pratiques en vigueur dans les différents aéroports. Les compétences linguistiques requises pour exercer les fonctions de contrôleur aérien, et la pratique de la langue anglaise en particulier, devraient être au cœur des débats. ●

Marie-Edwige HEBRARD

Énergie Extinction des feux, ce soir de 20 h 30 à 21 h 30

Aujourd'hui, soit 100 jours après le Sommet de Copenhague sur le changement climatique, la Ville de Mende participera à l'édition 2010 du programme *Earth Hour / Éteignons nos lumières*.

Initiée par le WWF, *Earth Hour* est aujourd'hui la plus grande manifestation en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique. Concrètement, ce programme invite tous les citoyens, entreprises, villes, écoles et associations du monde à éteindre leurs lumières pendant une heure afin de manifester leur mobilisation pour la préservation de la planète.

Ainsi, entre 20 h 30 et 21 h 30, la Ville de Mende éteindra les éclairages de la cathédrale Notre-Dame et Saint-Privat, de l'hôtel de ville et de la mairie annexe. Par ce geste, la Ville de Mende rejoint les rangs des quelque 4 000 villes dans le monde, dont 200 Françaises, qui participent à l'opération.



Urbain-V passera une heure dans le noir, pour le bien de la planète.

L'adhésion de Mende à cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique globale de développement durable engagée par la municipalité. Parmi les initiatives conduites : la mise en place du réseau de chaleur, l'introduction du pain bio dans les cantines, la politique tarifaire incitative et la création de nouvelles des-

sertes afin d'intensifier l'utilisation du Tum, la mise en place d'un système d'éclairage public basse tension, l'introduction d'une gestion durable et raisonnée des espaces verts, la distribution de réducteurs de débit d'eau et, plus récemment, la création d'une aide à l'achat de cuves de récupération des eaux pluviales. ●

LA VÉRITÉ

SI J' MENDE

François Gaudry prend place dans son fauteuil

Hier, la séance plénière du conseil général revêtait une signification particulière : il s'agissait, en effet, de la première séance pour François Gaudry, (fraîchement !) élu, le week-end dernier, conseiller général du canton de Sainte-Énimie. Il aurait pu en être autrement, mais ce dernier a tenu à rendre hommage à Jean-Jacques Delmas, son prédécesseur, « un homme qui a tout fait et tout mis en œuvre pour son canton. On n'avait pas la même sensibilité politique, mais je tiens à lui rendre hommage aujourd'hui », a-t-il précisé avant même de s'asseoir dans son nouveau fauteuil d'élu. « Et merci à tous mes collègues de m'accueillir », a-t-il finalement glissé, rieur.

Combien de mouflons ?

Ce matin, la fédération de chasse de la Lozère organise dans les gorges du Tarn un comptage de mouflons. Les équipes sont mobilisées dès 7 heures et devraient pouvoir faire le point dans la matinée. Une façon de suivre ces populations d'année en année.

Élagage d'un orme

Ce matin encore - décidément la journée sera très naturaliste -, les Amis de Saint-Pierre procéderont à l'élagage d'un orme remarquable à Saint-Pierre-des-Tripiers. Cet arbre a un diamètre de 32 mètres, pas moins ! Il est labellisé par la Forêt privée de Lozère. Attention donc à ne pas lui couper les branches n'importe comment !

Message reçu !

Il y a quelques jours, nous nous faisons l'écho, dans cette rubrique, d'une observation de Michel Guiral, maire de Saint-Sauveur-de-Peyre, qui venait de remarquer que dans sa commune, le courrier déposé dans la boîte aux lettres du village n'était plus relevé le samedi matin, mais devait attendre le lundi, et la tournée du facteur, pour rejoindre le centre de tri. Sous le coup de la stupéfaction, monsieur le maire indiquait déjà sa volonté de saisir les responsables de La Poste et le président de la commission départementale postale pour les entretenir de cette préoccupation. Message reçu... et dans un temps record ! « Je n'ai même pas eu à écrire pour être invité à cette réunion : j'ai été invité par lettre », nous faisait-il savoir, hier. « Gain de temps, rapidité, économie de frais d'envoi », ajoutait-il même, peut-être un soupçon ironique !